

PLAGE DES CATALANS



L'APPEL À PARTICIPATION

Dossier de presse
Juin 2022



Sommaire

- **Édito de Benoît PAYAN, Maire de Marseille**

- **Introduction**

- I. La rénovation de la plage des Catalans, site historique exceptionnel**

- A. Le projet d'aménagement de l'anse des Catalans
- B. Le lancement de l'appel à participation
- C. Les impératifs à prendre en compte

- II. Les Catalans : retour sur l'histoire d'une plage au cœur de la ville**

- A. Du lazaret au petit port de pêche : la naissance des «Catalans»
- B. L'avènement du Second Empire et l'émergence des bains de mer
- C. Les Catalans au 20e siècle
- D. La tour du Lazaret : témoin de cinq siècles d'histoire
- E. 2022 : la poursuite des travaux d'aménagement

- **Contact Presse**



Édito de Benoît PAYAN, Maire de Marseille



Le réaménagement de la plage des Catalans : une ambition littorale

Marseille est tournée vers la Mer, qui l'a vue naître et qui l'a construite. Ce patrimoine commun qui unit notre Ville à ses sœurs méditerranéennes est un joyau de biodiversité, un trésor de culture, il est le lieu de tous les possibles. Blaise Cendrars n'a-t-il pas écrit « Marseille appartient à celui qui vient du large ? ».

Marseille est tournée vers la Mer, et pourtant elle est encore trop difficilement accessible pour ses habitants. Aménager notre plage centrale, la seule plage de centre-ville, celle des Catalans, pour la rendre plus ouverte, et associer nos habitants à son devenir, est un aspect essentiel de notre projet pour rendre la Mer aux Marseillais.

Lieu emblématique de Marseille, qui fut occupé après la grande peste par des pêcheurs espagnols qui lui ont donné leur nom, puis par des napolitains, industrialisé au XIX^e siècle et aménagé en site balnéaire, la plage des Catalans voit chaque jour se rencontrer des Marseillais venus de la Ville toute entière et des touristes qui découvrent nos rivages.

Cette plage appartient à tous les Marseillais, et c'est pourquoi nous lançons de juin à septembre un appel à la participation pour imaginer ensemble un projet de réaménagement. Elle doit être pensée pour les usagers, respectueuse de l'environnement et de la préservation des littoraux, elle doit jouir de sa beauté et de sa biodiversité ; tous ensemble, nous construirons son avenir.

Benoît PAYAN
Maire de Marseille

Introduction

La Ville de Marseille ouvre ce mardi 14 juin 2022 et jusqu'à la fin de l'été un appel à participation afin d'associer les Marseillaises et les Marseillais à la rénovation de l'emblématique plage des Catalans.

Cette consultation permettra à chacun d'enrichir le projet d'aménagement et de participer à l'écriture d'une nouvelle page de l'histoire de cette plage emblématique de Marseille.

Cette démarche participative marque également un tournant dans la conduite des politiques publiques de la ville. Elle se distingue aussi par son objectif d'initier une nouvelle relation entre les habitants et la mer.



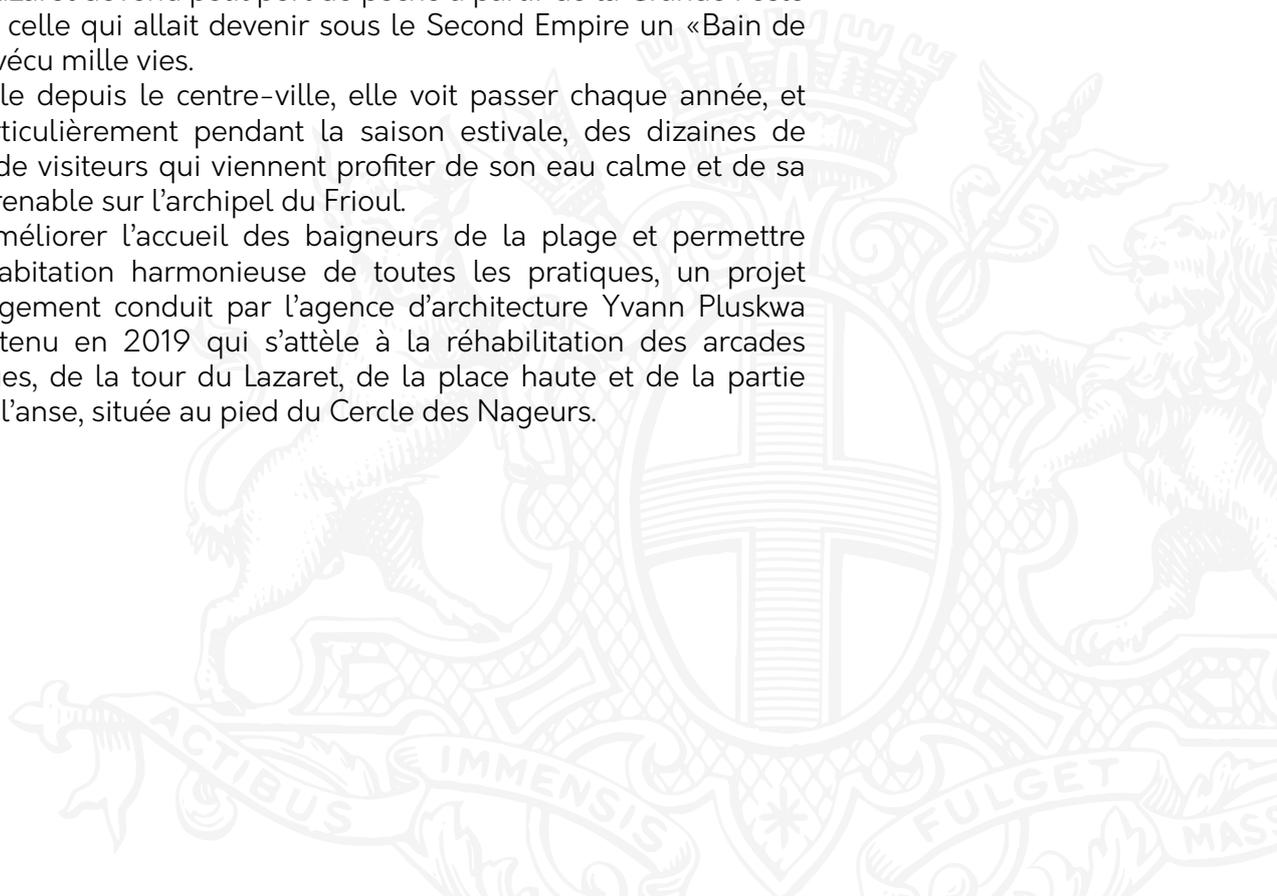


I. La rénovation de la plage des Catalans, site historique exceptionnel

Populaire et située en centre-ville, la plage des Catalans accueille des générations de Marseillaises et de Marseillais depuis plus de 200 ans. Ancien lazaret devenu petit port de pêche à partir de la Grande Peste de 1720, celle qui allait devenir sous le Second Empire un «Bain de mer», a vécu mille vies.

Accessible depuis le centre-ville, elle voit passer chaque année, et plus particulièrement pendant la saison estivale, des dizaines de milliers de visiteurs qui viennent profiter de son eau calme et de sa vue imprenable sur l'archipel du Frioul.

Afin d'améliorer l'accueil des baigneurs de la plage et permettre une cohabitation harmonieuse de toutes les pratiques, un projet d'aménagement conduit par l'agence d'architecture Yvann Pluskwa a été retenu en 2019 qui s'attèle à la réhabilitation des arcades historiques, de la tour du Lazaret, de la place haute et de la partie Nord de l'anse, située au pied du Cercle des Nageurs.



A. Le projet d'aménagement de l'anse des Catalans

Le projet de réhabilitation du site a pour ambition principale de permettre un meilleur accueil des visiteurs aux Catalans :

- en libérant au maximum l'espace de la plage ;
- en proposant une large palette d'usages et de services pour toutes et tous ;
- en offrant des aménagements de qualité ;
- en rendant la plage plus facilement accessible à toutes et tous ;
- en préservant la ligne de côte grâce à la création d'une nouvelle digue accessible.

2 000 personnes par jour sont accueillies en haute saison sur la plage des Catalans. La multiplication des activités (beach volley, baignade, natation...) oblige à repenser les espaces afin de permettre à toutes et tous de profiter d'une plage apaisée et adaptée.

- **L'espace offert à la baignade sera ainsi augmenté de 1 700 m²** grâce au déplacement des terrains de beach volley ;
- **La création de deux nouvelles places publiques** de part et d'autre de la plage permettra d'offrir des espaces de rencontres et de partage ;
- **La mise en place d'un nouvel accès à la baignade** permettra à tous les publics d'accéder à la mer.



Le calendrier du projet

Aucun travaux ne se feront pendant les périodes estivales.

ANNÉE 2020

Mars : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour mener le projet d'aménagement

Réalisation du diagnostic du site, étude des contraintes à intégrer

ANNÉE 2021

Réalisation d'une esquisse du projet d'aménagement tenant en compte les contraintes du site

Échanges avec les partenaires sur le projet et mise à jour du projet

ANNÉE 2022

Mars : validation des grands principes d'aménagement par la Ville de Marseille

Juin - septembre : appel à participation des Marseillaises et des Marseillais afin de faire évoluer le projet d'aménagement

Automne : validation du projet définitif intégrant les réflexions des usagers

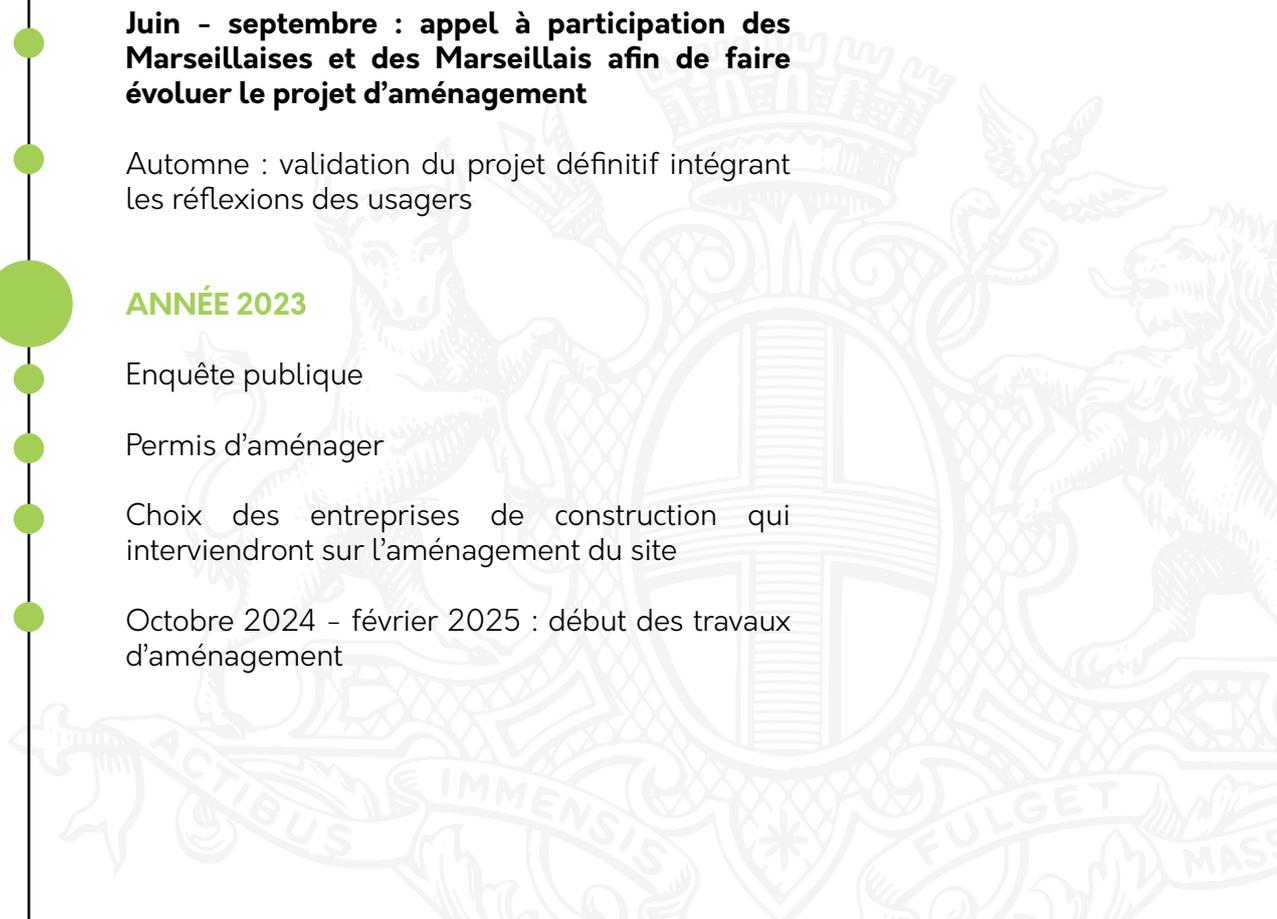
ANNÉE 2023

Enquête publique

Permis d'aménager

Choix des entreprises de construction qui interviendront sur l'aménagement du site

Octobre 2024 - février 2025 : début des travaux d'aménagement





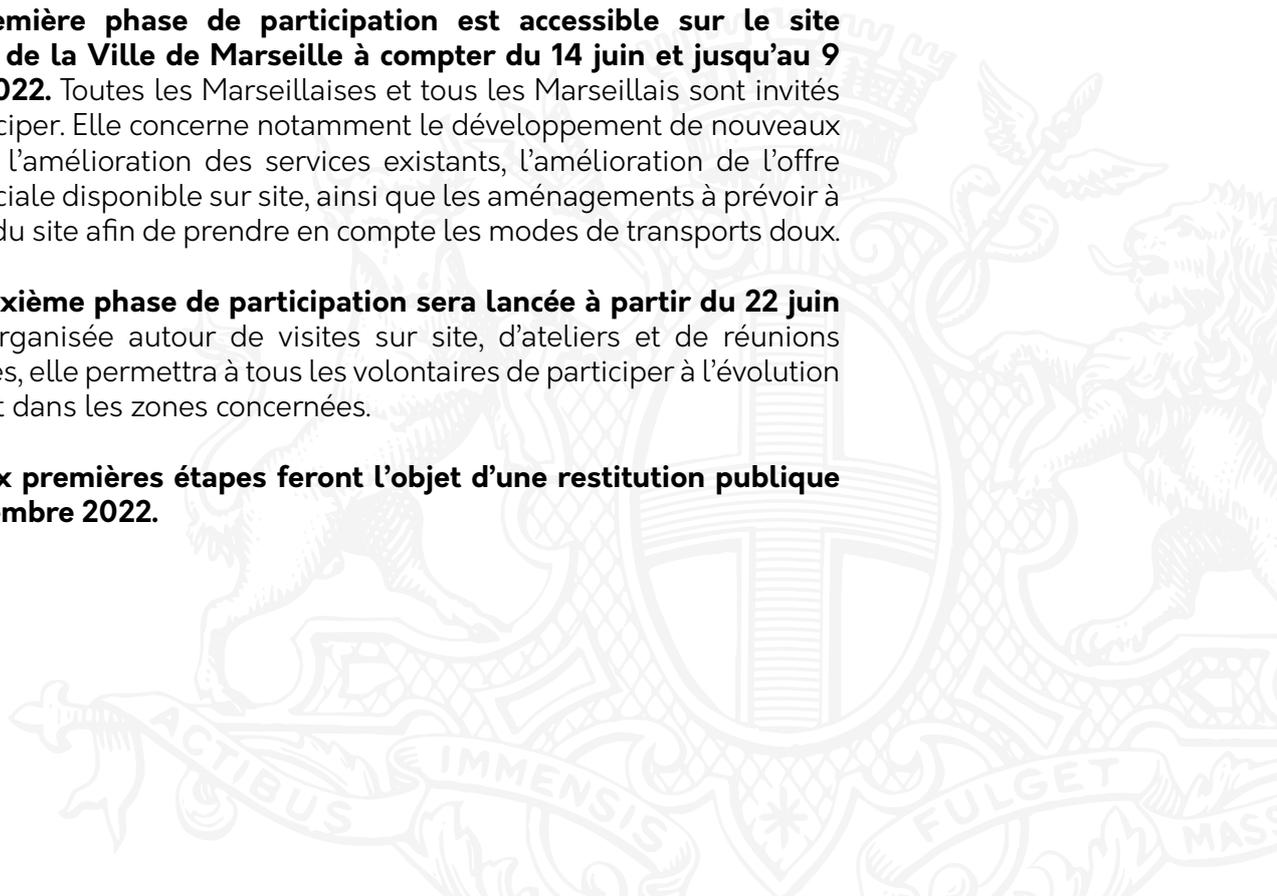
B. Le lancement de l'appel à participation

Tout en prenant en compte les impératifs du site, la préservation de la mémoire du lieu ainsi que la nécessaire adaptation aux nouveaux usages, la Ville de Marseille a souhaité ouvrir ce projet d'aménagement à l'avis des Marseillaises et des Marseillais.

Une première phase de participation est accessible sur le site internet de la Ville de Marseille à compter du 14 juin et jusqu'au 9 juillet 2022. Toutes les Marseillaises et tous les Marseillais sont invités à y participer. Elle concerne notamment le développement de nouveaux services, l'amélioration des services existants, l'amélioration de l'offre commerciale disponible sur site, ainsi que les aménagements à prévoir à l'entrée du site afin de prendre en compte les modes de transports doux.

Une deuxième phase de participation sera lancée à partir du 22 juin 2022. Organisée autour de visites sur site, d'ateliers et de réunions publiques, elle permettra à tous les volontaires de participer à l'évolution du projet dans les zones concernées.

Ces deux premières étapes feront l'objet d'une restitution publique en septembre 2022.



Les outils d'aide à la participation

LE "CABANON DE LA PARTICIPATION" POUR S'INFORMER

Du mercredi 22 juin au samedi 9 juillet 2022, ouverture d'un Cabanon de la participation aux horaires suivants :

- Mercredis de 15h à 17h30
- Jeudis de 8h30 à 11h
- Vendredis de 18h à 20h30
- Samedis de 10h à 12h30 et de 16h à 18h30

Dans le Cabanon de la participation, la maquette du projet d'aménagement et un film de présentation seront à découvrir et serviront de base de discussion pour réfléchir à l'amélioration de la plage. L'équipe des médiateurs répondra aux questions et recueillera les avis et propositions.

COMMENT ET SUR QUOI DONNER SON AVIS ?

Pour que l'avis de tous soit pris en compte, une enquête en ligne sur les attentes des Marseillaises et des Marseillais est ouverte du 14 juin au 9 juillet 2022 sur:

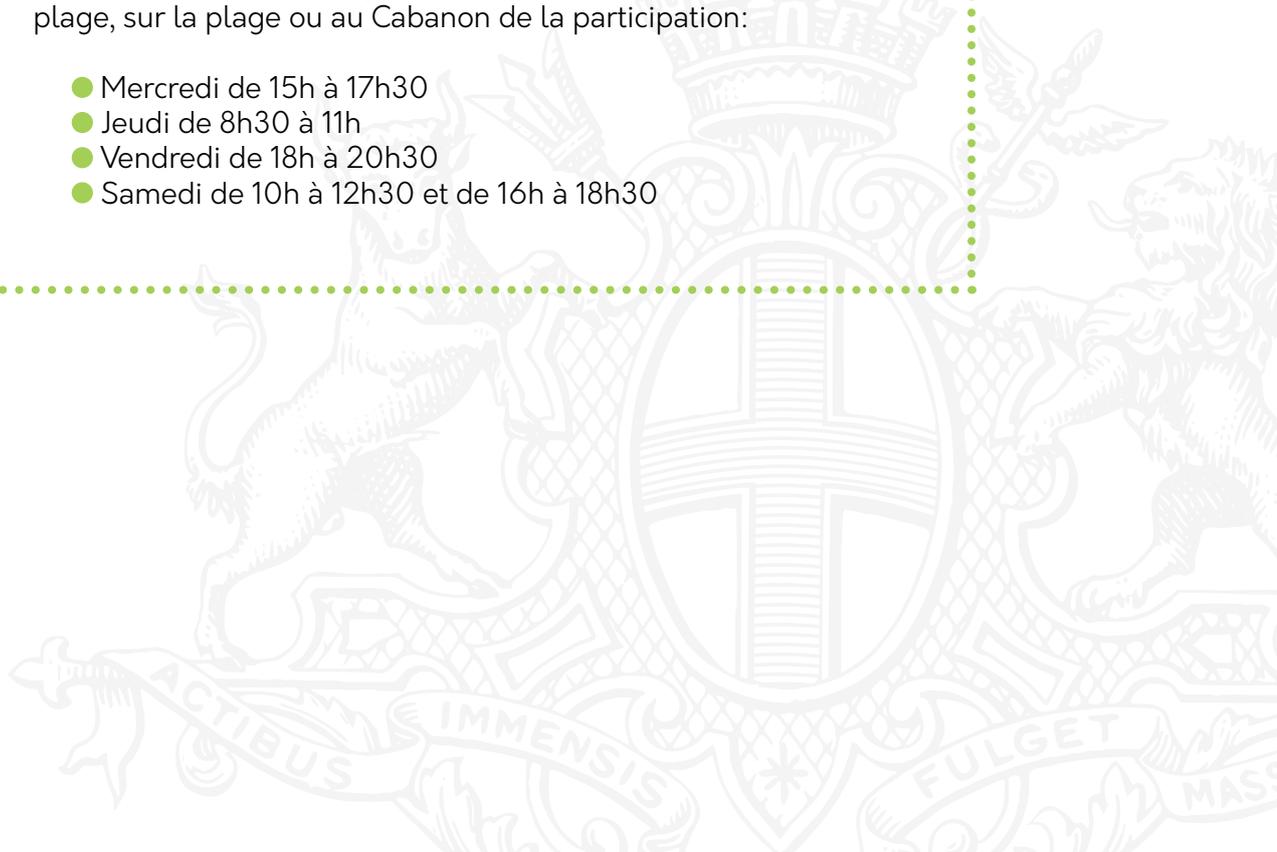
- 1. La rénovation de la plage**, et ses abords : ce que chacun souhaiterait pouvoir y faire à l'avenir,
- 2. Le développement de nouveaux services**, l'amélioration des services existants,
- 3. L'amélioration de l'accessibilité à la plage pour toutes et tous.**

ÉCHANGER ET DONNER VOTRE AVIS SUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA PLAGE

Le projet d'aménagement est en cours de définition. La Ville de Marseille propose de prendre connaissance du projet, de comprendre les impératifs qui s'imposent et d'échanger avec les médiateurs et l'architecte pour **réfléchir collectivement aux améliorations à apporter lors de visites sur site, d'ateliers collectifs en salle et de mini-ateliers.**

Pour cela, toutes les Marseillaises et tous les Marseillais sont invités à participer à :

- **La visite commentée de la plage et de ses abords** (durée 1h30) pour découvrir tous les espaces concernés par le nouveau projet, les contraintes et réglementations à prendre en compte. Le contenu des visites est identique chaque jour,
- **L'atelier en salle (durée 2h30) pour prendre connaissance des grands principes d'aménagement**, réfléchir en petits groupes à des améliorations et découvrir les propositions des autres. Le contenu des ateliers est identique durant les 3 jours,
- **Les mini-ateliers pour ceux qui ne peuvent pas venir aux ateliers collectifs** mais qui veulent donner leur avis en venant à la plage, sur la plage ou au Cabanon de la participation:
 - Mercredi de 15h à 17h30
 - Jeudi de 8h30 à 11h
 - Vendredi de 18h à 20h30
 - Samedi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h30



COMMENT LES AVIS SERONT-ILS PRIS EN COMPTE ?

- **Fin juillet 2022** : rédaction de la synthèse de tous les besoins et propositions recueillis,
- **1ère quinzaine de septembre 2022** : examen des propositions par l'architecte et les services techniques,
- **2ème quinzaine de septembre 2022** : réunion de présentation aux habitants de la synthèse des propositions et des éléments qui sont à l'étude,
- **1ère quinzaine d'octobre 2022** : finalisation des études techniques et budgétaires,
- **Mi-novembre 2022** : réunion publique de présentation du projet finalisé de rénovation de la plage des Catalans mettant en avant ce que la participation a apporté au projet.

**POUR PARTICIPER À L'APPEL À PARTICIPATION EN LIGNE,
TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.MARSEILLE.FR**



C. Les impératifs à prendre en compte

L'État est propriétaire de l'anse des Catalans qui appartient au domaine public maritime naturel. En juillet 2013, l'État et la Ville de Marseille ont signé une convention de gestion de la plage pour une durée totale de douze ans. La Ville n'est donc pas propriétaire de la plage, mais gestionnaire.

L'État, au travers de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) veille donc à s'assurer de la conformité du projet d'aménagement proposé aux règles applicables en matière de protection du domaine public maritime.

IMPÉRATIFS ENVIRONNEMENTAUX D'UN DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL À RESPECTER

Comme toutes les plages françaises, la plage des Catalans est soumise à des règles très strictes mises en place par le ministère de la Transition écologique afin de préserver la biodiversité terrestre et marine. Se trouvant au cœur d'un domaine public maritime naturel, la plage des Catalans doit réglementairement :

- donner au public un accès libre et gratuit à son site ;
- permettre la libre circulation sur la plage sur une largeur significative tout le long de la mer ;
- mettre en valeur son patrimoine (naturel, bâti et paysagé) ;
- offrir des services publics nécessaires (sanitaires, douches, cabines, eau) et proportionnés aux utilisateurs de la plage ;
- assurer le maintien du sable et stabiliser le rivage (préserver son trait de côte) ;
- protéger la biodiversité ;
- apurer son littoral, c'est-à-dire mettre tout en œuvre pour que le site recouvre son état naturel. Cela peut nécessiter la démolition des aménagements en dur qui ont été construits par le passé.

Les règles d'occupation des plages faisant l'objet d'une concession précisent qu'au minimum **80% de la longueur du rivage et au minimum 80% de la surface de la plage (à mi-marée) doivent être libres de tout équipement et installation.**

Pour lutter contre le risque de submersion marine et maintenir le rivage actuel, **la plage et toute l'anse doivent être protégées contre les vagues et la houle, ce qui induit la construction d'ouvrages de protection (comme des digues).**

Des aménagements légers peuvent être mis en place – en étant soumis à autorisation avec enquête préalable – en fonction de la situation et de la fréquentation de la plage ainsi que du niveau des services offerts dans son environnement proche.

LE BORD DE MER : UN ENVIRONNEMENT QUI DICTE SES CONTRAINTES POUR LES CHOIX DES MATÉRIAUX

Les embruns salés, les brumes de mer, l'écart important de température et d'hygrométrie, le soleil et le sable entraînent une corrosion rapide des matériaux et des dilatations anormales des matériaux. **Ces conditions météorologiques extrêmes impliquent donc de choisir des matériaux robustes qui puissent assurer la pérennité du site et la sécurité des usagers.**

PROTECTION DU PATRIMOINE : UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE

Le site de l'anse des Catalans se situe dans un périmètre protégé au titre des monuments historiques, entre les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas. A ce titre, les architectes des bâtiments de France (ABF) devront rendre un avis sur le projet d'aménagement proposé. Une attention particulière sera portée sur la valorisation de la Tour du Lazaret. Le service archéologique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles supervisera à l'automne 2022 des fouilles archéologiques autour de ce monument exceptionnel datant du 16^e siècle. L'arcature de la plage datant de 1860 ainsi que l'écurie de l'impératrice Eugénie du Palais du Pharo construite en 1854 devront également être préservées.





II. Les Catalans : retour sur l'histoire d'une plage au cœur de la ville

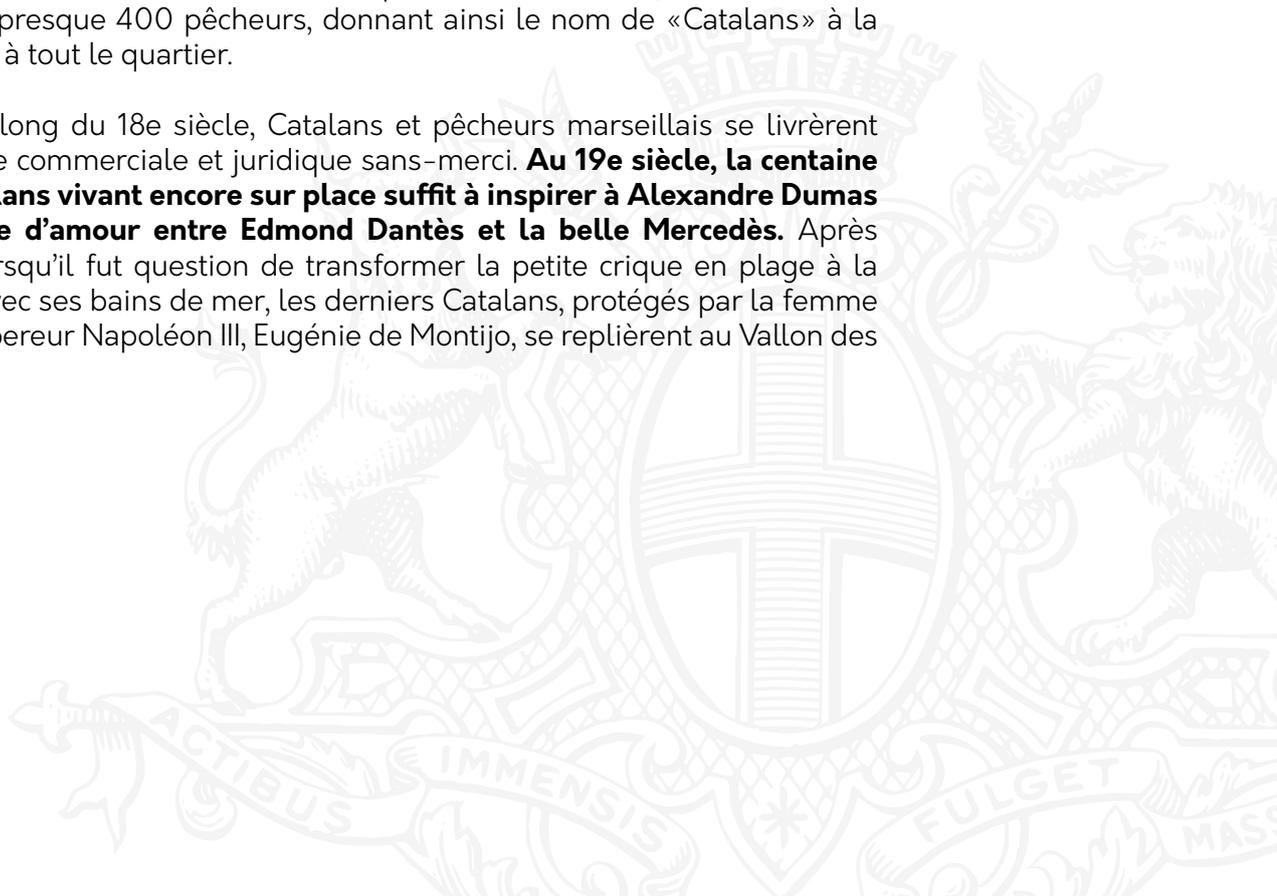


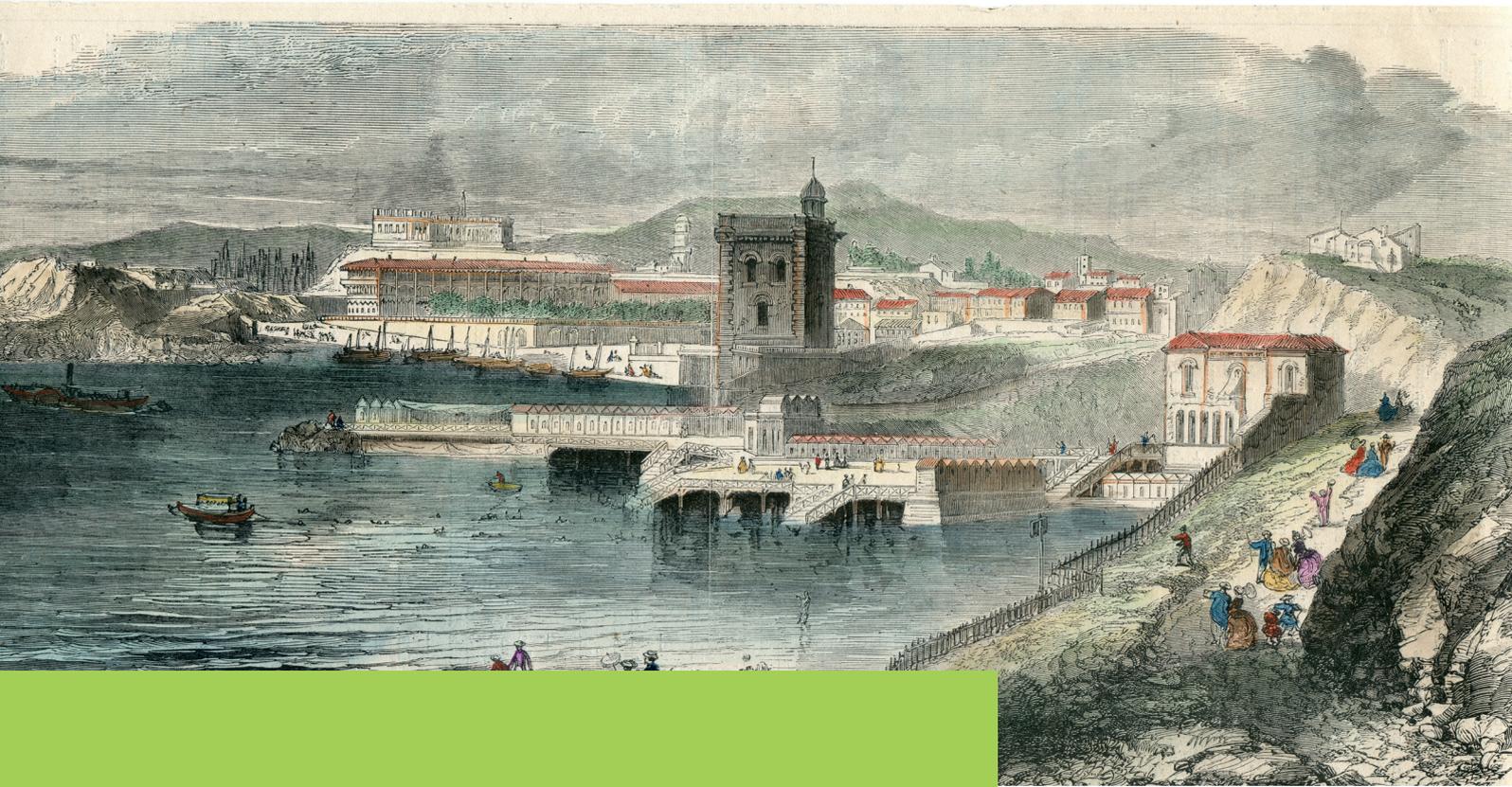
A. Du lazaret au petit port de pêche : la naissance des "Catalans"

Nichée entre les coteaux arides de Saint-Lambert et du Pharo, celle qui allait devenir un siècle plus tard la plage des Catalans, accueillie à partir de 1560 et jusqu'en 1663, un lazaret. L'établissement sanitaire, isolé hors des murs de la cité, reçoit pendant 103 ans les passagers venus du Levant dont les navires, restés amarrés dans l'archipel du Frioul, étaient porteurs de patente « soupçonnée » ou brute. **Encore présente sur le site, la Tour du Lazaret est le témoin de cette histoire séculaire.**

Après les ravages de la peste de 1720, **des pêcheurs catalans s'établirent dans les bâtiments désaffectés des Infirmeries Vieilles.** Attirée par l'autorisation donnée en 1761 de pêcher librement le long des côtes et de vendre le poisson sur les marchés, la communauté des pêcheurs catalans ne cessa de s'accroître dans les années qui suivirent. En 1790, la communauté compte presque 400 pêcheurs, donnant ainsi le nom de « Catalans » à la plage et à tout le quartier.

Tout au long du 18e siècle, Catalans et pêcheurs marseillais se livrèrent une lutte commerciale et juridique sans-merci. **Au 19e siècle, la centaine de Catalans vivant encore sur place suffit à inspirer à Alexandre Dumas l'histoire d'amour entre Edmond Dantès et la belle Mercedès.** Après 1858, lorsqu'il fut question de transformer la petite crique en plage à la mode avec ses bains de mer, les derniers Catalans, protégés par la femme de l'Empereur Napoléon III, Eugénie de Montijo, se replièrent au Vallon des Auffes.





B. L'avènement du Second Empire et l'émergence des bains de mer

Après 1850, Marseille, comme le reste de la France, succombe à la mode des bains de mer. Considérés d'abord comme thérapeutiques, ils deviennent peu à peu synonymes de bienfait et de plaisir. On assiste alors à la création de nombreuses structures sur le littoral marseillais.

Les rivages des Catalans, situés en contrebas de la résidence impériale du Pharo - en chantier à partir de 1854 - n'échappent pas à cette mode et font ainsi l'objet d'un ambitieux projet d'aménagement. Sur le flanc sud de l'anse, plusieurs établissements de bains sont construits. Structure privée de pontons de bois posés sur les rochers et sur pilotis, les bains de mer recomposent le littoral : des arcades sont réalisées pour agrémenter la plage de cabines, des jetées et des quais de promenades sont créés afin de permettre aux promeneurs de profiter de la vue sur la mer.

Dès cette époque, les premiers conflits surgissent entre les riverains qui revendiquent un accès libre à la plage et les propriétaires des établissements privés de bains de mer. **Ce n'est qu'en 2004 que le site balnéaire recouvre son statut de plage publique, mettant fin à 150 ans de privatisation.**



C. Les Catalans au 20e siècle

Au début des années 1900, une urbanisation des terrains à proximité immédiate de la plage des Catalans s'engage. Des usines s'implantent en retrait. Elles sont rapidement remplacées par des immeubles de rapport construits le long de la rue des Catalans et sur l'avenue de la Corse. Dans les années 1920, la Villa «Les Catalans» est construite à proximité de la tour du Lazaret. Du côté de l'avenue de la Corse, à l'angle de la Corniche, la caserne militaire Audéoud s'installe sur le domaine de l'ancienne infirmerie des Catalans.

À partir de 1921, le Cercle des Nageurs de Marseille vient s'installer en partie nord. Il se développera au fil du temps avec un bassin d'eau de mer dans les années 1930, un bassin d'eau douce après 1945, puis un bassin olympique dans les années 1960. Pendant ce temps, les travaux d'avant-port sont entrepris, à partir de 1932, avec le projet de digue de protection au sud, au large des Catalans, qui sera en partie réalisée. Plus protégée, la partie ensablée de la plage s'agrandit encore.

Après-guerre, l'anse des Catalans accueille la pratique du volley-ball sur la plage.

Dans les années 1970, une poutre en béton est posée dans le prolongement de la plage pour servir de ponton. Les adjonctions greffées sur la tour et les cabines de bain disparaissent à partir des années 2000.

D. La tour du Lazaret : témoin de cinq siècles d'histoire

La tour du Lazaret, érigée au 16^e siècle, est le témoin emblématique de l'histoire des Catalans. Elle a marqué le paysage d'un site longtemps préservé de l'urbanisation marseillaise. D'un point de vue topographique, cet élément remarquable constitue une articulation évidente entre l'anse des Catalans et la Corniche. **Depuis la mer, elle a longtemps servi de repère aux navigateurs et aux visiteurs des Îles du Frioul. Massive et rudimentaire, son architecture se distingue fortement et constitue l'élément essentiel du site en matière de patrimoine bâti. Elle est le dernier témoin des «Vieilles infirmeries» et a inspiré de nombreux artistes.**

Avec le projet d'établissement de bains des Catalans, la tour, tombée en désuétude, est restaurée, surélevée, et réinvestie vers 1860. Ce remaniement, certes interventionniste et maladroit, fait désormais partie intégrante de l'ouvrage, comme une strate historique liée à l'évolution du site et de ses pratiques. Hormis le parapet qui a fait l'objet de travaux de restauration, les élévations de la Tour sont aujourd'hui à l'abandon.





E. 2022 : la poursuite des travaux d'aménagement

Afin d'améliorer l'accueil des baigneurs de la plage et permettre une cohabitation harmonieuse de toutes les pratiques, un projet d'aménagement conduit par l'agence d'architecture Yvann Pluskwa a été retenu en 2019. Ce projet vient compléter la première phase de travaux initiée en 2013, en s'attelant cette fois à **la réhabilitation des arcades historiques, de la tour du Lazaret, de la place haute et de la partie Nord de l'anse**, située au pied du Cercle des Nageurs.

La Ville de Marseille associe les Marseillaises et les Marseillais afin d'enrichir le projet en mettant en place deux phases successives de participation de juin à septembre.

Les travaux d'aménagement devraient débuter fin 2024- début 2025.



contacts

Mail : presse@marseille.fr

Tél : 04 91 14 64 63

Portable : 06 32 28 93 71

54, rue Caisserie 13002 Marseille

www.marseille.fr

